

CONSIGNES DE SECURITE SPECIFIQUES AUX TRAQUEURS

SAISON DE CHASSE 2019-2020

LES TRAQUEURS DOIVENT, PENDANT L'ACTION DE CHASSE :

- Se déplacer en ligne, s'aligner régulièrement sur leurs voisins de droite et de gauche
- Se faire entendre régulièrement de la voix, pour se situer dans la traque
- Déchargez leurs armes dans les passages difficiles
- Portez leurs armes en toute sécurité
- Gardez leur calme en toutes circonstances
- Pratiquez des tirs fichants de courtes distances sur un gibier formellement identifié
(Pas de tirs dans la végétation qui bouge)

RESPONSABLE DE LA TRAQUE : M JEAN-MICHEL CHOISELAT